



Etats financiers établis en normes françaises du Groupe Haffner Energy

Exercice intermédiaire au 30 septembre 2025

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	5
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	6
ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	7
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	8
1. Description du Groupe et de l'activité	9
2. Base de préparation.....	10
2.1. Recours à des estimations et aux jugements.....	11
2.2. Base d'évaluation	11
2.3. Liste des sociétés consolidées.....	11
2.4. Continuité d'exploitation	12
2.5. Devise fonctionnelle et de présentation	12
3. Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2024/2025	13
3.1. Augmentation de capital par émission d'ABSA avec maintien du DPS.....	13
3.1.1. Une opération en 2 temps : 7 M€ par émission des ABSA, potentiellement doublée en cas d'exercice des BSA à horizon 18 mois.....	13
3.1.2. Post opération, une répartition du capital modifiée et un quasi-doublement du flottant	14
3.2. Poursuite des avancées stratégiques : R&D, Marolles, nouvelle gamme d'unités Hynoca® et partenariats commerciaux.....	15
3.3. Poursuite de la structuration de l'action de la Société et simplification de sa gouvernance	16
3.4. Plan de licenciement pour motif économique engagé au sein de la société SAS Jacquier.....	17
3.5. Jugement du tribunal des affaires économiques de Paris.....	17
3.6. Cessions d'actions réalisées par Haffner Participation SAS	18

3.7.	Signature d'un nouvel accord d'o�타ake de SAF avec Luxaviation.....	18
4.	Evénements postérieurs à la clôture.....	19
4.1.	Mise en place d'un financement obligataire d'un montant nominal maximal de 4,8 millions d'euros sous forme d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes auxquelles seront attachés, le cas échéant, des bons de souscription d'actions (« OCEANE-BSA »).....	19
4.1.1.	Contexte d'activité et utilisation des fonds issus de cette opération	19
4.2.	Signature d'un premier contrat amorçant le lancement d'un projet ambitieux de biométhanol en Californie.....	20
4.3.	Lancement d'une nouvelle génération (H6) des technologies propriétaires de Haffner Energy HYNOCA® et SYNOCA®	21
4.4.	Signature d'un protocole d'accord avec un partenaire stratégique québécois	21
5.	Participation mise en équivalence dans des sociétés de projet.....	22
6.	Données opérationnelles	22
6.1.	Information sectorielle.....	22
6.2.	Chiffre d'affaires	22
6.3.	Autres produits	23
6.4.	Charges et produits opérationnels.....	24
6.5.	Personnel et effectifs	25
7.	Résultat financier.....	26
8.	Impôts sur le résultat.....	26
8.1.	Charge d'impôt sur le résultat	26
8.2.	Incertitudes relatives aux traitements fiscaux	26
9.	Ecart d'acquisition.....	27
10.	Immobilisations incorporelles et corporelles	27
10.1.	Immobilisations incorporelles	27
10.2.	Immobilisations corporelles.....	28
11.	Contrats de location.....	29
12.	Actifs financiers.....	29
13.	Stocks.....	30
14.	Créances clients et autres actifs.....	31

15.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
16.	Capitaux propres	32
16.1.	Capital social.....	32
16.2.	Résultat par action.....	33
17.	Provisions et passifs éventuels.....	33
18.	Autres passifs.....	34
19.	Emprunts et dettes financières	35
19.1.	Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières.....	35
20.	Instruments financiers et gestion des risques.....	36
20.1.	Gestion des risques	36
21.	Transactions avec les parties liées	38
22.	Engagements hors bilan.....	38

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	En k€	Notes	30/09/2025	30/09/2024
Chiffre d'affaires		6.2	57	196
Production stockée		13	(817)	2 017
Production immobilisée			137	242
Subvention d'exploitation			27	180
Autres produits		6.3	20	58
Achats consommés			(642)	(1 907)
Charges externes		6.4	(1 212)	(2 280)
Impôts et taxes		8.1	(42)	(42)
Charges de personnel		6.5.2	(2 151)	(3 263)
Autres charges		6.4	(1 783)	(727)
Excédent Brut d'Exploitation			(6 406)	(5 526)
Reprise sur provisions pour risques et charges		17	13	304
Dotation amortissement et provisions			(742)	(732)
Résultat d'exploitation			(7 135)	(5 953)
Résultat financier net			(222)	(56)
Résultat exceptionnel net			(1)	(69)
Impôt sur les bénéfices		8.1	137	262
Résultat net de l'exercice			(7 221)	(5 815)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	En k€	Notes	30/09/2025	31/03/2025
Immobilisations incorporelles		10.1	10 752	10 915
<i>dont écarts d'acquisition</i>		9	-	-
Immobilisations corporelles		10.2	1 471	1 573
Droits d'utilisation		11	146	266
Actifs financiers		12	95	209
Actifs d'impôt différé				
Total Actif Immobilisé			12 463	12 964
Fournisseurs - Avances et acomptes			1 904	2 705
Stocks et en-cours		13	13 166	13 432
Créance clients		14	1 981	2 011
Autres créances et comptes de régularisation		14	2 136	3 749
Trésorerie et équivalents de trésorerie		15	967	1 282
Total Actif Circulant			20 153	23 179
Total des actifs			32 616	36 143

	En k€	Notes	30/09/2025	31/03/2025
<i>Capital social</i>		16.1	6 218	4 469
<i>Primes liées au capital</i>			63 330	58 682
Réserves			(45 489)	(32 825)
<i>Résultat de l'exercice</i>			(7 221)	(12 664)
<i>Subvention d'investissement</i>			1 658	1 663
Capital propres			18 497	19 326
Provisions pour risques & charges		17	1 556	1 421
Emprunts et dettes financières		19	3 644	4 093
Dettes de loyers			146	266
Dettes fournisseurs		18	1 906	2 894
Dettes sociales		18	1 428	1 718
Dettes fiscales		18	556	573
Autres dettes		18	4 883	5 851
Total des passifs			32 616	36 143

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En k€	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation au 31 mars 2025	4 469	58 682	(32 825)	(12 664)	17 663	-	17 663
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	(12 664)	12 664	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(7 221)	(7 221)	-	(7 221)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de l'exercice	-	-	-	(7 221)	(7 221)	-	(7 221)
Augmentations de capital	1 749	4 648	-	-	6 396		6 396
Mouvement sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires de la Société			-	-	-	-	-
Situation au 30 septembre 2025	6 218	63 330	(45 489)	(7 221)	16 839	-	16 839

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	En k€	Notes	30/09/2025
Résultat net de l'exercice			(7 221)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
<i>Dotations nettes des reprises aux amortissements, dépréciations et provisions</i> ⁽¹⁾	862		
<i>Plus-values de cession</i>	(20)		
<i>Quote-part des subventions virées au compte de résultat</i>	(4)		
<i>Autres éliminations</i>	68		
	Capacité d'autofinancement		(6 315)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité ⁽²⁾			
<i>Incidence de la var. des stocks et en cours</i>	27		
<i>Incidence de la var. des clients & autres débiteurs</i>	2 445		
<i>Incidence de la var. des fournisseurs & autres créiteurs</i>	(2 266)		
	Total des variations		206
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			(6 110)
Acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières			(158)
Produit des cessions d'immobilisations			20
Variation des autres immobilisations financières			114
Variation de dettes sur immobilisations			-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			(24)
Augmentation de capital en numéraire			6 396
Dividendes versés aux actionnaires			
Malis sur rachat d'actions			64
Encassements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières			-
Remboursement d'emprunts et dettes financières			(446)
Valeurs mobilières de placement			(19)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			5 995
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie			(138)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture			559
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture			421
Variation de trésorerie nette par les soldes			(138)

(1) À l'exclusion des dépréciations de l'actif circulant.

(2) À détailler par grandes rubriques (stocks, créances d'exploitation, dettes d'exploitation), en montant net.

(3) Y compris les dettes rattachées à des participations.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

Comme indiqué dans le Rapport Annuel de la société établi au titre de l'exercice clos au 31 mars 2025 et publié le 31 juillet 2025, le Conseil d'Administration du 29 juillet 2025 a approuvé l'abandon de l'examen limité par les commissaires aux comptes des comptes semestriels et de la publication des comptes consolidés en normes comptables internationales IFRS.

Les comptes consolidés seront donc désormais uniquement publiés en normes comptables françaises. En conséquence, la Société a procédé à des retraitements sur les exercices précédents de manière à pouvoir comparer les données chiffrées selon le même référentiel comptable.

Ces décisions résultent d'une volonté du Groupe d'alléger ses procédures comptables, d'accélérer ses délais de clôture, et de limiter ses coûts.

1. Description du Groupe et de l'activité

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de carburants renouvelables compétitifs. Forte de 32 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergie, elle a développé une technologie innovante et brevetée de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permet de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar), véritable puits de carbone naturel.

Haffner Energy est le partenaire privilégié des industriels et des collectivités désireux d'œuvrer à la construction d'un avenir qui repose sur des choix énergétiques décarbonés, durables et compétitifs vis-à-vis des énergies fossiles.

Haffner Energy est aussi un acteur clé de l'économie circulaire, en valorisant des résidus de biomasse, ou de la biomasse issue de cultures régénératrices sur des terres marginales, sans conflit d'usage et sourcés au plus proche des points de consommation de l'énergie. La Société fédère autour d'elle des partenariats locaux entre acteurs publics et privés unis dans leur volonté de mener à bien la transition vers un mix énergétique décarboné. Elle répond également à l'enjeu de la réindustrialisation verte des territoires par la création d'emplois non délocalisables.

Haffner Energy opère son activité à travers :

- La recherche, la conception, la construction, la réalisation, la commercialisation et le cas échéant, l'exploitation d'installations pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de Carburant d'Aviation Durable (ou SAF) à partir de thermolyse de la biomasse ;

- L'ensemble des études techniques puis l'installation de machines, d'équipements et de modules complets pour la production de gaz, d'hydrogène et de méthanol renouvelables ainsi que de SAF ;
- Des services associés, comme la maintenance des équipements vendus et la fourniture de la biomasse à travers son service Biomatch®.

Les présents états financiers établis en normes comptables françaises comprennent les comptes de Haffner Energy. Ils comprennent également la SAS Emile JACQUIER, dont 100% des titres ont été acquis le 13 juin 2023 et qui est consolidée par intégration en globale à compter du 1^{er} juillet 2023.

Notons que la filiale Haffner Energy Inc. et la SPV Paris-Vatry SAF détenues à 100% par la Haffner Energy ne sont, quant à elles, pas consolidées.

2. Base de préparation

Les comptes consolidés au 30 septembre 2025 établis selon les normes françaises, non audités (voir page 9 de la présente Annexe), ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni en date du 16/12/2025.

La Société a procédé à la correction du traitement comptable du protocole d'accord avec R-GDS signé le 13 décembre 2023 (voir communiqué de presse du 14 décembre 2023). En conséquence, au 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé la totalité de l'indemnité. Cela a donné lieu à la constatation d'une charge supplémentaire de 1 216 k€.

Concernant le traitement des événements survenus postérieurement aux dates auxquelles les comptes de chacun des exercices présentés ont été établis, les événements survenus entre le 30 septembre 2025 et la date d'arrêté des états financiers établis selon les normes comptables françaises sont décrits dans la note 4 de la présente annexe « Evénements postérieurs à la clôture » qui présente les événements significatifs intervenus sur la période précitée.

2.1. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables du Groupe et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue, pour tenir compte, le cas échéant, des nouvelles circonstances. L'impact des changements d'estimation est comptabilisé de manière prospective.

Jugements et incertitudes liés aux estimations

Les informations relatives aux jugements et incertitudes exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif et qui comportent un risque d'ajustement matériel de la valeur comptable des actifs et passifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont similaires à ceux mentionnés dans l'Annexe IFRS aux comptes consolidés clos au 31 mars 2025.

Par ailleurs, concernant les jugements exercés par la Direction relatifs à la continuité d'exploitation, il convient de se référer ci-dessous à la Note 2.4 de la présente Annexe.

2.2. Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique.

2.3. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale	Pays	% contrôle	Méthode de consolidation
Haffner Energy	France	-	Société mère
Jacquier	France	100%	Intégration globale

Notons que la filiale Haffner Energy Inc. et la SPV Paris-Vatry SAF détenues à 100% par la Haffner Energy ne sont, quant à elles, pas consolidées.

2.4. Continuité d'exploitation

La Société a procédé à une revue de son risque de liquidité et estime disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face au financement de ses activités jusqu'au 30 septembre 2026.

Cette appréciation repose notamment sur les avances prévues dans le cadre du partenariat établi au Canada, sur la commande de 4,2 millions d'euros attendue au quatrième trimestre au titre de ce partenariat, ainsi que, le cas échéant, sur les ressources susceptibles de provenir de l'émission des OCEANE et de l'exercice des BSA. Elle repose également sur la réalisation d'opérations de financement et de partenariats en cours de négociation avancée par la Société.

Ces éléments devraient permettre à la Société d'assurer le financement de ses objectifs sur un horizon d'au moins douze mois.

Par ailleurs, la Société poursuit ses efforts pour préserver la trésorerie dans le cadre de la poursuite du Plan d'économies lancé à l'automne 2023. En sus de l'emprunt obligataire lancé à l'automne, la Société travaille sur la recherche de financements complémentaires incluant **l'adossement de la Société à un investisseur en capacité de la recapitaliser**. Pour ce faire, la Société a mandaté **Clairfield**, une des principales sociétés mondiales de conseil en Corporate Finance et M&A dans le mid-market, afin de **rechercher des investisseurs industriels pour accompagner le développement de la Société ainsi que ses projets**. Un mandat a été signé à la fin du semestre et des discussions avancées sont en cours. La création de valeur combinée pour la Société, pour ses actionnaires, et pour l'ensemble de ses parties prenantes est un objectif déterminant de l'opération envisagée.

2.5. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Les montants sont présentés en milliers d'euros (k€) et sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

3. Faits significatifs du 1er semestre de l'exercice 2024/2025

3.1. Augmentation de capital par émission d'ABSA avec maintien du DPS

A la fin de l'exercice 2024-2025, Haffner Energy a engagé une augmentation de capital par émission d'Actions avec Bons de Souscription d'Actions (ABSA), avec maintien du Droit Prioritaire de Souscription des actionnaires (DPS).

Sa réalisation définitive, matérialisée par le règlement-livraison des titres intervenu le 4 avril 2025, soit juste après la clôture de l'exercice, a permis à l'entreprise de réaliser une levée de fonds de 7 M€ et d'élargir son flottant, qui atteint désormais près de 25% du capital.

Conformément à ce qui avait été annoncé au mois de juin 2024, et dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée Générale du 12 septembre 2024, Haffner Energy a procédé à une levée de fonds destinée à financer l'accélération du développement de la Société. Sur décision du Conseil d'Administration réuni le 12 mars 2025, celle-ci a pris la forme d'une augmentation de capital de 7 M€ par émission d'ABSA avec maintien du Droit Prioritaire de Souscription des actionnaires (DPS).

3.1.1. Une opération en 2 temps : 7 M€ par émission des ABSA, potentiellement doublée en cas d'exercice des BSA à horizon 18 mois

Pour mémoire, l'opération présentait les caractéristiques suivantes :

- Opération éligible aux dispositifs IR-PME, PEA et PEA-PME, FIP-FCPI et article 150-0 B ter
- Attribution de DPS : à raison d'un DPS pour 1 action détenue le 14/03/2025
- Négociabilité des DPS du 17 au 26/03/2025 inclus
- Parité de souscription : 9 ABSA pour 23 Actions Existantes
- Prix de souscription d'une ABSA : 0,40 €, soit une décote faciale de 59% par rapport au cours de clôture du 12/03/2025, veille de l'annonce de l'opération (0,98 €)
- Période de souscription des ABSA du 19 au 28/03/2025 inclus
- Réalisation définitive de l'émission constatée le 4/04/2025, à hauteur d'un montant de 6 995 497,60 euros, dont 1 748 874,40 euros de valeur nominale et 5 246 623,20 euros de prime d'émission portant le capital social de la Société à 6 218 220,10 euros
- Règlement-livraison des ABSA : le 4/04/2025
- Négociabilité des Actions Nouvelles (ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF) et des BSA (ISIN FR001400Y4X9) sur Euronext Growth à Paris depuis le 4/04/2025
- Conditions d'exercice des BSA attachés aux ABSA (à raison de 1 BSA par Action Nouvelle) : à compter du 4/04/2026 pour une durée de 6 mois, 3 BSA permettant de souscrire à une Action Nouvelle au prix de 1,20 €.

L'exercice de la totalité des BSA représenterait à terme une augmentation de capital potentielle d'un montant brut de 6 995 498 euros.

Cette opération a bénéficié du **soutien renouvelé d'actionnaires historiques** (Haffner Participation, EUREFI, VICAT, et EREN) **et de nouveaux investisseurs**, qui s'étaient **engagés à participer à l'opération jusqu'à 5,5 M€**. Elle a été réalisée avec le concours de **Gilbert Dupont**, en tant que coordinateur global et teneur de livre, et **CIC Market Solutions** comme dépositaire.

3.1.2. Post opération, une répartition du capital modifiée et un quasi-doublement du flottant

Le montant brut de l'augmentation de capital constatée par le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} avril 2025 s'est élevé à 6 995 497,60 €, dont 1 748 874,40 € de valeur nominale et 5 246 623,60 € de prime d'émission, et s'est traduit par l'émission de 17 488 744 ABSA à un prix de souscription unitaire de 0,40 €, dont 0,10 € de valeur nominale et 0,30 € de prime d'émission (cf. communiqués de presse des 2/04/2025 et 4/04/2025).

A l'issue de l'émission d'ABSA, le **capital social de Haffner Energy a été porté à 6 218 220,10 euros**, divisé en **62 182 201 actions ordinaires de 0,10 euro de valeur nominale**.

L'opération a entraîné **une modification de la répartition du capital et des droits de vote**. L'augmentation de capital a notamment permis **une hausse significative du flottant** (porté de 12,83 % à 24,75%), qui devrait à terme s'avérer positive pour l'attractivité du titre.

3.2. Poursuite des avancées stratégiques : R&D, Marolles, nouvelle gamme d'unités Hynoca® et partenariats commerciaux

Si la commercialisation des solutions existantes est la priorité de l'exercice en cours, Haffner Energy a continué et continuera d'investir du temps sur la **Recherche-Développement** pour disposer de solutions nouvelles ou optimisées à proposer à ses clients. La performance de sa technologie de thermolyse de la biomasse est en effet à la source de la reconnaissance dont bénéficie le Groupe. En particulier, avant la clôture de l'exercice, la Société a obtenu le label « entreprise innovante » de Bpifrance. Cette reconnaissance lui a notamment permis d'accueillir un fonds FCPI au capital de la Société.

En avril 2025, le Groupe a présenté **une nouvelle gamme d'unités de production, Hynoca® Flex 500 IG**, capables de produire 12 tonnes par jour d'hydrogène vert commercialisable pour moins de 3€/kg sans subvention et de produire de l'électricité renouvelable rentable aux heures de pointe (cf. [communiqué de presse du 24/04/2025](#)). Compétitive par rapport à l'hydrogène gris et aux combustibles fossiles grâce à son efficacité énergétique supérieure à 80 %, cette nouvelle solution offre toute la flexibilité de la **cogénération d'hydrogène et d'électricité**, permettant aux sites-producteurs de gérer la demande aléatoire d'hydrogène et bénéficier d'un fonctionnement continu sans devoir s'enfermer dans des contrats d'oftake rigides.

Parmi les priorités de l'exercice, figure également **l'optimisation des équipements du site stratégique de Marolles** et notamment la **finalisation de l'installation du Gasiliner® sur le site de Marolles** (cf. [communiqué de presse du 22/11/2024](#)).

Par ailleurs, l'équipe Haffner Energy a poursuivi ses travaux pour faire avancer le projet stratégique de **Paris-Vatry SAF**. En particulier, sur l'exercice 2024-2025, la Société a finalisé la **création d'une SPV** (société de projet). Postérieurement à la clôture, à l'occasion du salon du Bourget, la société luxembourgeoise Luxaviation, leader mondial de l'aviation d'affaires, a confirmé son intérêt pour un rôle actif dans SAF Zero. La participation de Luxaviation devrait prendre la forme d'un apport de fonds pour financer les activités de développement initiales de l'activité SAF, d'un soutien à la définition stratégique et à la visibilité mondiale, ainsi que d'accords d'achat dans des projets de SAF Zero, tels que le projet Paris-Vatry SAF (cf. [communiqué de presse du 18/06/2025](#)).

Enfin, le **projet FactorHy** de première usine, destiné à assembler les modules de production de gaz et d'hydrogène renouvelables, est toujours en cours. Les études préalables sont achevées et les études détaillées en vue du dépôt du permis de construire se poursuivent. Ce dernier a toutefois pris du retard en raison de retards pris par la filière et de contraintes techniques liées au foncier.

3.3. Poursuite de la structuration de l'action de la Société et simplification de sa gouvernance

Après avoir concrétisé en mai 2024 la création d'Haffner Energy Inc., filiale américaine non consolidée, **Haffner Energy continuera d'œuvrer à la structuration de son action et de ses développements futurs**, notamment pour avancer efficacement dans le domaine des Carburants d'Aviation Durables (SAF). Sur l'exercice en cours, la Société entend réaliser **le lancement de SAF Zero**, un spin-off destiné à maximiser son potentiel sur ce marché en plein essor (cf. communiqués de presse du 12/09/2024 et du 18/06/2025).

Par ailleurs, Haffner Energy a décidé de **simplifier sa gouvernance pour renforcer son efficacité**.

Le **Conseil d'Administration du 9/05/2025** a notamment souhaité proposer à **l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, convoquée le 23/06/2025** :

- une **réduction du nombre des administrateurs**, avec la **fin anticipée du mandat des sociétés Kouros France et Kouros SA**, qui ont par ailleurs engagé une réduction de leur participation au capital à l'issue de l'augmentation de capital à laquelle elles n'ont pas souhaité participer ;
- un **renouvellement partiel de ses membres**, destiné à permettre l'entrée **d'un nouvel administrateur représentant la société Eren Industries**, l'un des actionnaires industriels de Haffner Energy. Partenaire de Haffner Energy depuis l'introduction en Bourse, cet acteur reconnu de la transition énergétique a pour raison d'être l'innovation technologique au service de l'économie des ressources naturelles. Eren Industries développe et investit dans des projets d'infrastructure, notamment dans la production d'énergie bas-carbone (hydrogène, biogaz, biométhane, etc.), dont certains pourraient être des projets d'intérêt pour Haffner Energy, et apportera au Conseil toute son expertise sectorielle. La composition du Conseil d'Administration, s'est par ailleurs trouvée modifiée à la suite de la démission de leurs mandats d'administratrices indépendantes de Mmes Bich Van Ngo et Sophie Dutordoir, tandis que M. **Olivier Piron, représentant permanent de la Société E-Venture Management and Investment srl a été coopté en tant qu'administrateur indépendant** à la suite du Conseil du 27/06/2025.
- **Une mise à jour des statuts simplifiant les règles de majorité applicables à certaines décisions du Conseil**, pour un retour au droit commun, conformément à la pratique.

L'Assemblée du 23 juin 2025 a adopté l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées.

Notons que le Conseil d'Administration a pris la décision de réduire les jetons de présence des administrateurs indépendants à compter du prochain exercice. Les administrateurs non indépendants, quant à eux, ne seront pas rémunérés.

A la date de la publication des comptes semestriels clos au 30 septembre 2025, le Conseil d'Administration comprend 5 administrateurs contre 8 au 31 mars 2025 à la suite de la démission d'Europe et Croissance, postérieurement à la clôture, le 13 octobre 2025. Cette démission d'Europe et Croissance, qui forme toujours un concert avec la Holding familiale Haffner Participation, ne remet en rien en cause son implication forte dans la Société.

Enfin, dans sa séance du 29/07/2025, le Conseil a statué sur la **refonte des Comités Spécialisés**, créant, par la fusion du Comité des Nominations et des Rémunérations (CNR) et du Comité Stratégie & RSE, un nouveau Comité de la Déontologie et de la Stratégie présidé par Mme Francesca Ecsery, administratrice indépendante.

3.4. Plan de licenciement pour motif économique engagé au sein de la société SAS Jacquier

Un plan de licenciement pour motif économique a été engagé postérieurement à la clôture de l'exercice au sein de la société SAS Jacquier.

Ce plan de licenciement s'est traduit par la sortie de 3 salariés des effectifs au 16/06/2025.

3.5. Jugement du tribunal des affaires économiques de Paris

Pour mémoire, lors de la publication de ses résultats annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2024, la Société a annoncé que les trois contrats conclus avec des sociétés de Carbonloop (comprenant un contrat pour la fourniture d'équipements visant la production de gaz renouvelable d'une capacité de 500 kW et deux contrats pour la fourniture d'hydrogène renouvelable) ne seraient pas poursuivis. Les contrats avaient été suspendus depuis le 30 septembre 2023 (cf. communiqué de presse du 14 décembre 2023) et la Société avait par conséquent annoncé l'existence d'un risque d'annulation de ces contrats inclus dans son carnet de commandes.

Un référé a été initié par Carbonloop devant le Tribunal de commerce de Paris (renommé depuis Tribunal des activités économiques) concernant l'exécution de ces bons de commandes.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 le Tribunal de Commerce de Paris a débouté Carbonloop, ayant considéré que la procédure relevait du fond et de non d'un référé. De son côté, Haffner Energy a pris l'initiative d'initier une action au fond à l'encontre de Carbonloop (précisément les sociétés Carbonloop Longvilliers SAS et Carbonloop Villabé SAS) dans le cadre de ce contentieux (voir sections 1.2.3.4 du Rapport Annuel 2024-2025, 3.4 de l'Annexe aux Etats financiers IFRS au 31 mars 2025, et 2.4 des comptes sociaux au 31 mars 2025).

Postérieurement à la clôture, le 1er juillet 2025, le Tribunal des activités économiques de Paris, statuant au fond, a :

- condamné Carbonloop Longvilliers SAS à payer 881 523,36 euros à Haffner Energy, outre les intérêts calculés au taux légal à compter du 3 juin 2023 ;
- condamné Haffner Energy à payer à la SAS Carbonloop Villabé la somme de 816 400 euros ;
- ordonné l'exécution provisoire du jugement.

3.6. Cessions d'actions réalisées par Haffner Participation SAS

Haffner Participation SAS, principal actionnaire de Haffner Energy, a procédé à la cession de 1,2 millions d'actions (soit 1,93% du capital) sur une période qui s'est étalée de mai à août 2025 compte tenu des périodes d'arrêt.

Cette opération s'explique par la nécessité, pour Haffner Participation, de procéder au remboursement, désormais finalisé, d'un crédit bancaire à court terme, mais également par la contribution au financement d'un projet personnel porté par Marc Haffner, Président de Haffner Participation SAS.

L'opération a été réalisée dans le strict respect de l'engagement de conservation pris par Haffner Participation SAS lors de l'augmentation de capital d'avril 2025, lequel portait sur la totalité des actions détenues par Haffner Participation SAS avant cette levée de fonds.

A la date de la publication des comptes de société, Haffner Participation SAS conserve 18 999 000 actions soit 30,55% du capital et 39,04% des droits de vote théoriques et demeure ainsi le principal actionnaire de la société Haffner Energy.

3.7. Signature d'un nouvel accord d'offtake de SAF avec Luxaviation

Le 10 septembre 2025, Haffner Energy et Luxaviation Group, un leader mondial de l'aviation d'affaires, ont annoncé un accord non exclusif d'offtake de carburant d'aviation durable (SAF) en Europe, qui définit un cadre de volumes et de prix fixes sur 15 ans.

Luxaviation et Haffner Energy avaient déjà révélé leur objectif commun d'accélérer la production et la promotion des SAF lorsque Luxaviation avait manifesté son intérêt pour SAF Zero, spin-off de Haffner Energy, en juin 2025. (cf. [communiqué de presse du 18/06/2025](#)).

4. Evénements postérieurs à la clôture

4.1. Mise en place d'un financement obligataire d'un montant nominal maximal de 4,8 millions d'euros sous forme d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes auxquelles seront attachés, le cas échéant, des bons de souscription d'actions (« OCEANE-BSA »)

Le 4 novembre 2025, Haffner Energy a annoncé la mise en place d'un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 4,8 millions d'euros, composé d'un nombre maximum de 16 tranches d'OCEANE-BSA, dont la valeur nominale unitaire est de 300 000 euros, permettant une levée de quasi-fonds propres immédiate de 285 000 euros, consécutive au tirage de la première Tranche.

Cette émission obligataire sous forme d'OCEANE-BSA sera intégralement souscrite par la société Hanover Square Investments 1 (HSI 1), société du groupe Alpha Blue Ocean.

Ce financement permettra à la Société de bénéficier d'une enveloppe totale pouvant atteindre un montant brut allant jusqu'à 4,8 millions d'euros lors des 60 prochains mois. Le nombre de Tranches d'OCEANE-BSA qui sera émis dépendra des besoins de financement de la Société.

Il est précisé que le montant net maximum que la Société pourra percevoir s'élève à 285 000 euros par Tranche.

4.1.1. Contexte d'activité et utilisation des fonds issus de cette opération

Ce nouveau programme de financement conclu avec HSI 1, a pour objet d'accompagner l'activité de Haffner Energy jusqu'à la signature prochaine de contrats d'études ou d'équipements, dans un contexte où du retard a été pris, essentiellement pour des raisons conjoncturelles, sur le calendrier du développement commercial de l'entreprise. Les fonds issus de ce programme seront ainsi alloués majoritairement :

- au soutien à la continuité d'exploitation et à une évolution technologique majeure

Ce financement vise à sécuriser de façon transitoire la continuité d'exploitation de la Société, à renforcer sa trésorerie afin d'accompagner, notamment une phase d'évolution technologique majeure.

Des dépenses d'exploitation sensiblement supérieures aux prévisions, pour des raisons conjoncturelles, ainsi que des retards dans certains développements technologiques liés en grande partie à un problème de santé majeur et soudain survenu fin mai 2025 chez Marc Haffner, Directeur général délégué en charge de la technologie, ont conduit la Société à renforcer ses ressources financières. L'état de santé de Marc Haffner s'est désormais stabilisé, et il a récemment repris pleinement ses fonctions. Les fonds levés permettront notamment d'accompagner le déploiement d'une évolution (H6) décisive des technologies HYNOCA® et SYNOCA®, déjà proposée à certains clients. Cette nouvelle génération H6 vise à fortement abaisser les coûts de production des unités

de petite et moyenne taille (de 1 à 5 MW) et à en faciliter le financement. Elle constitue un véritable accélérateur commercial pour la Société à court terme (voir Note 4.3 de la présente Annexe). – au **soutien des opérations commerciales et de la stratégie de Haffner Energy**, tandis que l'entreprise poursuit ses efforts de développement en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord.

Grâce à la mise en œuvre opérationnelle début 2026 de la nouvelle génération de ses équipements (voir Note 4.2 de la présente Annexe), **Haffner Energy devrait être en capacité de retrouver la trajectoire de sa feuille de route commerciale.**

La Société estime que les fonds pouvant résulter de l'émission des OCEANE et de l'exercice des BSA, le cas échéant, lui permettront d'assurer, en complément de la signature des contrats d'études et d'équipements attendus d'ici la fin de l'exercice et de la réalisation d'opérations de financement et de partenariats en cours de négociation avancée par la Société, le financement de ses objectifs sur un horizon d'au moins douze mois.

4.2. Signature d'un premier contrat amorçant le lancement d'un projet ambitieux de biométhanol en Californie

Le 12 novembre 2025, Haffner Energy a annoncé la signature d'un premier contrat amorçant le lancement d'un projet ambitieux de biométhanol en Californie. Ce premier engagement sur le marché américain marque une étape stratégique dans la croissance internationale de Haffner Energy.

Le module SYNOCA® 20 MW de Haffner Energy a été choisi par le développeur de projet OroCarbo pour un projet de biométhanol de 100 tonnes/jour en Californie, qui utilisera de surcroît la technologie de conversion du gaz de synthèse en méthanol de Maverick Synfuels. Le contrat initial porte sur l'étude de l'intensité carbone (IC) du projet, qui sera menée par un tiers indépendant, marquant ainsi la première étape de la collaboration.

Le développeur de projet, OroCarbo, est basé à Oroville, en Californie, où les terres agricoles de la vallée centrale de Californie rencontrent les contreforts des montagnes de la Sierra Nevada. Les résidus forestiers, issus de l'entretien des forêts destiné à prévenir les incendies de forêt, et les déchets agricoles, en particulier issus des vastes vergers qui caractérisent le paysage local, permettront facilement à l'usine de méthanol d'atteindre son objectif de 100 tonnes/jour.

Le projet nécessitera deux modules SYNOCA® 20 MW fournis par Haffner Energy pour convertir les résidus de biomasse en gaz de synthèse. Ces modules seront intégrés à la technologie de conversion du gaz de synthèse en méthanol de Maverick Synfuels, en une seule installation.

L'étude CI du projet sera réalisée par AmSpec, leader mondial de services d'essais, d'inspection et de certification dans une grande variété d'industries.

Le biométhanol produit doit être utilisé principalement pour décarboner les transports maritimes, qui constituent une part importante de l'économie californienne.

La mise en service de l'installation est prévue d'ici le début de l'année 2028.

4.3. Lancement d'une nouvelle génération (H6) des technologies propriétaires de Haffner Energy HYNOCA® et SYNOCA®

Le 17 novembre 2025, Haffner Energy a dévoilé la génération H6, permettant à l'hydrogène et au syngaz d'être enfin compétitifs pour les petites puissances.

Destinée aux unités de petites puissances, jusqu'à 10 MW, la nouvelle génération H6 des technologies propriétaires HYNOCA® et SYNOCA® marque une rupture majeure dans l'économie du gaz renouvelable.

Avec HYNOCA® H6, pour une unité de 5 MW, le coût complet de production de l'hydrogène vert tombe désormais à 2,34 €/kg, contre 3,57 €/kg pour la génération précédente et environ 7,81 €/kg pour les électrolyseurs.

De son côté, la technologie SYNOCA® H6 voit son CAPEX par kilowatt thermique produit divisé par trois, rendant la production de syngaz plus compétitive que la chaleur issue d'une chaudière biomasse traditionnelle et nettement plus économique que le biogaz produit par méthanisation.

Ces deux avancées ouvrent la voie à une nouvelle génération d'unités locales, modulaires et rentables, capables d'accélérer concrètement la décarbonation des territoires.

4.4. Signature d'un protocole d'accord avec un partenaire stratégique canadien

Postérieurement à la clôture, Haffner Energy a également **signé un protocole d'accord avec un partenaire stratégique canadien** (cf. communiqué de presse du 12/12/2025). Cet accord de partenariat repose sur trois piliers concrets :

- L'octroi d'une **licence technologique exclusive sur le territoire canadien** dont les contours seront précisés dans le cadre d'un contrat de licence en début d'année 2026 ;
- La **création d'une coentreprise au Canada** ;
- Le **déploiement d'un premier projet industriel d'amorçage de 5 MW** au Québec.

5. Participation mise en équivalence dans des sociétés de projet

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2022, Haffner Energy avait pris une participation dans le capital de deux sociétés de projet lors de leur création : la SAS Pôle du Bourbonnais et la SAS AEVHC. Elle détient 10% du capital de ces deux sociétés, libéré à moitié au 31 mars 2022. Un apport en capital complémentaire a été effectué sur l'exercice clos au 31 mars 2023 sur la SAS Pôle du Bourbonnais.

Au 30 septembre 2025, ces sociétés n'avaient pas d'activité et n'avaient pas dégagé de résultat sur l'exercice écoulé.

6. Données opérationnelles

6.1 Information sectorielle

A compter du 23 novembre 2021, date de transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration, le Conseil d'Administration est devenu le Principal Décideur Opérationnel (PDO) : il prend toutes les décisions relatives à l'approbation du budget, des investissements et de l'allocation des ressources. Il est également responsable de l'évaluation de la performance de l'entité, il définit la politique d'audit et de contrôle de la Société et approuve la nomination et la rémunération des mandataires sociaux.

La Société opère sur un seul secteur opérationnel et l'ensemble de son activité et de ses actifs sont situés en France.

6.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2025 se décompose comme suit :

En k€	30/09/2025	30/09/2024
<i>Production vendue de biens</i>	39	467
<i>Production vendue de services</i>	14	(281)
<i>Ventes de marchandises</i>	2	-
<i>Produits des activités annexes</i>	2	10
Chiffre d'affaires	57	196

Le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 57 k€ au titre de l'exercice intermédiaire clos le 30 septembre 2025. Il comprend les contributions de la SAS Jacquier et de la Société Haffner Energy.

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France.

Carnet de commandes :

Au 30 septembre 2025, le carnet de commandes n'a pas évolué depuis le 31 mars 2025 et s'établit à 1 230 k€ HT. Il est constitué par des prestations facturées mais non constatées en chiffre d'affaires.

En k€	Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	TOTAL
Montant total du prix de transaction affecté aux prestations non remplies (ou partiellement) à la date de clôture		1 230		1 230

Pour mémoire, Haffner Energy a procédé à l'annulation du carnet de commandes des prestations qui restaient à réaliser au titre des contrats R-Hynoca et Carbonloop à hauteur de 16 230 k€.

6.3 Autres produits

Au 30 septembre 2025, les autres produits s'élèvent à -632 k€ contre 2 498 k€ au 30/09/2024.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'effet mécanique de la production stockée. L'année 2024 a en effet été marquée par le montage des équipements du site de Marolles.

En k€	30/09/2025	30/09/2024
Concession de licences		
Production stockée	(817)	2 017
Production immobilisée	137	242
Subvention d'exploitation	27	180
Autres produits	20	58
Total autres produits	(632)	2 498

6.4 Charges et produits opérationnels

Les charges et produits opérationnels se décomposent comme suit :

En k€	30/09/2025	30/09/2024
Achat non stocké (eau, électricité, gaz, carburant,...)	(86)	(99)
Etudes et prestation	(4)	(119)
Montage et maintenance	(102)	(83)
Fourniture et petit équipement	(69)	(131)
Vêtement de travail et protection	(9)	(8)
Total achats non stockés	(272)	(440)
Sous traiteuse générale	(14)	(16)
Crédit bail	-	-
<i>Location immobilière</i>	(187)	(249)
<i>Locations mobilières</i>	(165)	(251)
Location	(352)	(500)
Entretien et réparation	(9)	(38)
Maintenance	(120)	(106)
Assurances	(69)	(80)
Personnel extérieur	(122)	(452)
Honoraires	(329)	(650)
Publicité et communication	(41)	(98)
Voyages et déplacements	(58)	(158)
Frais bancaires	(40)	(46)
Autres charges externes	(57)	(135)
Total charges externes	(1 212)	(2 280)
Impôts et taxes	(42)	(42)
Autres charges	(1 783)	(727)
Total autres charges	(1 825)	(769)
Total achats non stockée, charges externes & autres charges d'exploitation	(3 309)	(3 489)

Au 30 septembre 2025, les achats non stockés comprennent principalement tous les achats relatifs à la construction du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles. L'évolution entre le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2025 s'explique par une meilleure maîtrise des coûts et une diminution des besoins en 2025.

Au 30 septembre 2025, les charges externes s'élèvent à -1 212 k€ (en diminution de 1 068 k€ par rapport au 30 septembre 2024).

Cette évolution s'explique principalement par la poursuite du Plan d'économies engagé depuis le mois de novembre 2023 (diminution du recours aux prestataires extérieurs, réduction des honoraires, réduction des surfaces louées ainsi que des frais de voyages et déplacements)

Au 30 septembre 2025, l'augmentation des autres charges s'explique par la correction comptable du traitement de l'indemnité R-GDS issue du protocole d'accord du 13 décembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)), soit un impact négatif de 1 216 k€.

6.5 Personnel et effectifs

6.5.1 Effectifs

	30/09/2025	30/09/2024
Cadres	23	32
Non cadres	21	21
Effectif moyen sur la période	44	53

Au 30 septembre 2025, les effectifs moyens du Groupe Haffner Energy sur la période s'élèvent à 44 personnes (contre 53 au 30 septembre 2024), dont 4 non-cadres de la société Jacquier.

6.5.2 Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

En k€	30/09/2025	30/09/2024
Salaires et traitements	(1 394)	(2 136)
Cotisations sociales	(545)	(933)
Indemnités de fin de contrat de travail	(39)	(182)
Charges au titre de régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies	0	-
Charges au titre de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie	0	-
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	0	-
Autres charges de personnel	(174)	(12)
Total	(2 151)	(3 263)

Au 30 septembre 2025, les charges de personnel s'élèvent à 2 151 k€ contre 3 263 k€ au 30 septembre 2024.

Cette évolution s'explique notamment par la sortie de collaborateurs des effectifs et à leur non-remplacement sur la période.

7 Résultat financier

Les produits financiers et charges financières de la société comprennent :

En k€	30/09/2025	30/09/2024
Produits financiers	9	61
<i>Intérêts & charges assimilées</i>	(99)	(77)
<i>Dotations aux provisions éléments financiers</i>	(133)	(40)
Charges financières	(231)	(117)
Résultat financier net	(222)	(56)

Au 30 septembre 2025, les produits financiers correspondent essentiellement à la constatation de plus ou moins-values latentes sur les valeurs mobilières de placement de la Société (contrat de liquidité et actions gratuites).

8 Impôts sur le résultat

8.1 Charge d'impôt sur le résultat

La Société n'a pas jugé nécessaire de calculer des impôts différés compte tenu de la faible matérialité de l'impôt et du montant des pertes reportables au 30 septembre 2025.

8.2 Incertitudes relatives aux traitements fiscaux

Le Groupe n'a identifié aucune incertitude significative relative aux traitements fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat.

9 Ecart d'acquisition

La Société n'a pas connu d'évolution depuis le 31 mars 2025.

Pour rappel, l'écart d'acquisition due à l'acquisition de la Société Jacquier a été déprécié au 31 mars 2025.

10 Immobilisations incorporelles et corporelles

10.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En k€	Frais d'établissement	Frais de développement	Frais de développement en cours	Concessions, brevets, licences	Ecart d'acquisition	En cours d'immobilisation	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brutes à l'ouverture	84	5 423	-	1 081	497	7 226	677	14 987
<i>Acquisitions</i>							137	
<i>Diminutions</i>				(8)				
<i>Variation de périmètre</i>								
<i>Autres variations</i>								
Valeur brutes à la clôture	84	5 423	-	1 073	497	7 363	677	15 116
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture	(84)	(2 793)		(470)	(497)		(229)	(4 072)
<i>Dotation</i>		(224)		(132)			(28)	
<i>Reprises</i>				91				
<i>Variation de périmètre</i>								
<i>Autres variations</i>								
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	(84)	(3 017)	-	(511)	(497)	-	(256)	(4 365)
Valeurs nettes à l'ouverture	-	2 630	-	611	(0)	7 226	448	10 915
Valeur nette à la clôture	-	2 406	-	562	(0)	7 363	420	10 752

Au 30 septembre 2025, la société a reconnu 137 k€ au titre de l'activation de ses coûts sur les programmes de R&D (contre 242 k€ au 30 septembre 2024).

Pour rappel, depuis le 31 mars 2024, les frais de développement s'amortissent désormais selon la méthode linéaire.

10.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En k€	Terrains et constructions	Installations Techniques et outillage industriels	Installations générales	Droits d'utilisation	Matériel de transport	Matériel informatique et bureau	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	449	687	1 126	928	21	191	3 403
Acquisitions		7	11			2	
Diminutions		(109)		(330)		(12)	
Variation de périmètre							
Autres variations							
Valeur brutes à la clôture	449	586	1 137	598	21	181	2 972
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture	(27)	(217)	(502)	(662)	(21)	(135)	(1 563)
Dotations	(19)	(100)	(155)	(79)		(41)	
Reprises	12	170	96	289		36	
Variation de périmètre							
Reclassement							
Autres variations							
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	(35)	(148)	(561)	(452)	(21)	(139)	(1 355)
Valeurs nettes à l'ouverture	422	470	624	266	-	56	1 839
Valeur nette à la clôture	415	438	576	146	-	42	1 617

Les acquisitions réalisées au 30 septembre 2025 correspondent essentiellement à de l'installation générale et outillage industriel.

11 Contrats de location

Avec l'abandon de la publication des comptes consolidés selon les normes IFRS, seuls sont désormais pris en compte les contrats de location de véhicules et les leasings de machines industrielles comme le prévoient les normes comptables françaises.

Au 30 septembre 2025, le Groupe ne dispose plus que d'une seule machine industrielle en leasing au sein de la SAS Jacquier.

12 Actifs financiers

Les actifs financiers se décomposent comme suit :

En k€	Titre de participation	Dépôt et cautionnement	Total
Valeur brutes à l'ouverture	38	171	209
Acquisitions			
Diminutions		(114)	
Variation de périmètre			
Autres variations			
Valeur brutes à la clôture	38	57	95
Amort. et dépréciations cumulées à l'ouverture			-
Dotation			
Reprises			
Variation de périmètre			
Autres variations			
Amort. et dépréciations cumulées à la clôture	-	-	-
Valeurs nettes à l'ouverture	38	171	209
Valeur nette à la clôture	38	57	95

13 Stocks

En k€	30/09/2025	31/03/2025
Stocks MP, fournitures et aut. Appro.	72	82
Stocks - en-cours de production	3 614	4 431
Stocks de marchandises	10 370	9 571
Dép. des stocks - en-cours de production	(159)	(152)
Dép. des stocks - marchandises	(732)	(500)
Stocks et en-cours	13 166	13 432

Au 30 septembre 2025, les stocks et en-cours s'élèvent à 13 166 k€ contre 13 432 k€ au 31 mars 2025.

L'évolution des stocks de marchandises n'est pas matériel au 30 septembre 2025.

Une dépréciation pour obsolescence de 7% a été constatée sur le stock de marchandises de Corsifit.

Au 31 mars 2025, les stocks et en-cours s'élevaient à 13 432 k€, contre 10 145 k€ au 31 mars 2024. Les stocks de marchandises correspondaient à des achats d'anticipation (fours, compresseurs, PSA...). Le stock des en-cours correspondait à la construction de l'installation de Marolles.

Une provision pour obsolescence du stock de marchandises avait été constatée à hauteur de 500 k€.

Une provision pour obsolescence du stock des en-cours de production avait été constatée sur l'activité cisailles de la Société Jacquier, activité désormais arrêtée.

14 Créances clients et autres actifs

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

	En k€	30/09/2025	31/03/2025
<i>Client</i>		1 853	1 888
Clients douteux		477	477
Créances clients		2 330	2 366
Actifs sur contrat client courants		197	191
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues		(545)	(545)
Total créances clients		1 981	2 011
Total Créances d'impôt courant			
<i>Etat - Subvention à recevoir</i>		350	350
<i>Etat - Produits à recevoir</i>		353	215
<i>CIR</i>		859	859
<i>TVA déductible</i>		242	365
Créances fiscales		1 805	1 790
<i>Autres produits à recevoir - IJSS nettes subrogation</i>		2	-
Créances sociales		2	-
<i>Fournisseurs - Avances et acomptes</i>		1 904	2 705
<i>Autres créances diverses</i>		11	3
Autres actifs		1 915	2 708
Total autres actifs		3 722	4 497

La variation des autres actifs (-793 k€) s'explique principalement par la livraison de composants stratégiques qui avaient fait l'objet d'avances et acomptes fournisseurs au cours de la période.

15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	30/09/2025	31/03/2025
Comptes bancaires	421	559
Équivalents de trésorerie	545	723
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière	967	1 282

Au 30 septembre 2025, la trésorerie de la Société s'élève à 421 k€.

Les équivalents de trésorerie sont constitués du contrat de liquidité confié à Portzamparc et des actions destinées à être attribuées gratuitement aux salariés, estimés au 30 septembre 2025.

16 Capitaux propres

16.1 Capital social

Le capital social est constitué uniquement d'actions ordinaires :

Nombre d'actions :	30/09/2025	31/03/2025
En circulation à l'ouverture	44 693 457	44 693 457
Division du nominal		
Diminution de capital		
Augmentation de capital	17 488 744	
En circulation à la clôture – actions entièrement libérées	62 182 201	44 693 457

16.2 Résultat par action

Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (de base)	30/09/2025	31/03/2025
Résultat net de la période, attribuable aux propriétaires de la Société	(7 221)	(12 664)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(7 221)	(12 664)

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)	30/09/2025	31/03/2025
Nombre d'actions ordinaires à l'ouverture	44 693 457	44 693 457
Division du nominal		
Diminution de capital		
Augmentation de capital (en nombre d'actions)	17 488 744	
Effet dilutif des stock options et actions gratuites		
Actions d'autocontrôle	(337 820)	(490 113)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture	61 844 381	44 203 344
Résultat de base par action en €	(0,12)	(0,29)
Résultat dilué par action en €	(0,12)	(0,29)

17 Provisions et passifs éventuels

En k€	Provisions pour litiges	Provisions pour garanties	Autres provisions pour risques	Provision pour pensions et obligations similaires	Autres provisions pour charges	Total
Valeurs à l'ouverture	(995)		(121)	(91)	(215)	(1 421)
Augmentations					(147)	
Diminutions				12		
Variation de périmètre						
Autres variations						
Valeur à la clôture	(995)	-	(121)	(78)	(362)	(1 556)

Au 30 septembre 2025, l'analyse des risques de la Société n'a pas donné lieu à la constatation de nouvelles provisions pour risques et charges.

18 Autres passifs

Les autres passifs s'élèvent à 9 774 k€ au 30 septembre 2025 contre 14 636 k€ au 31 mars 2025 (-4 862 k€).

En k€	30/09/2025	31/03/2025
Total Dettes fournisseurs	1 906	2 894
Total Passifs sur contrat client (produits différés)		
Dettes sociales	1 428	1 718
Dettes fiscales	556	573
Avances et acomptes clients	1 001	1 005
Autres dettes	2 289	5 851
Produits de subvention différé		
Passifs sur contrat	2 594	2 594
Total Autres passifs	7 868	11 742

Au 30 septembre 2025, les dettes fournisseurs diminuent de 34% pour atteindre 1 906 k€ du fait, notamment, de la baisse des achats et du remboursement d'échéances reportées en avril 2025,

Les dettes sociales diminuent quant à elles de 17% à 1 428 k€ du fait du départ de collaborateurs sur la période.

Les autres dettes (2 289 k€) comprennent principalement les sommes dues à R-GDS dans le cadre du protocole d'accord signé le 13 décembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14/12/2023](#)), les jetons de présence des administrateurs, et les produits constatés d'avance.

19 Emprunts et dettes financières

19.1 Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En k€	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Taux contractuel	Date d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable 30/09/2025	Valeur comptable 31/03/2025
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,80%	30.04.2025	750	-	13
Prêt Atout BPI	EUR	Taux fixe	2,50%	31.05.2025	1 300	-	81
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,25%	30.09.2028	500	304	353
Prêt CE	EUR	Taux fixe	1,25%	31.01.2029	500	337	386
Prêt Innovation BPI PIRD	EUR	Taux fixe	3,85%	30.09.2032	500	500	500
Total emprunts					3 550	1 141	1 334
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	0,75%	04.05.2026	780	134	235
Prêt garantie Etat (PGE) - KOLB	EUR	Taux fixe	0,57%	19.05.2026	520	87	153
EMPRUNT PGE 150 K€	EUR	Taux fixe	3,96%	16.12.2027	150	87	106
Total prêts garantie Etat (PGE)					1 450	309	493
Avance remboursable Bpifrance	EUR	Taux fixe			1 660	-	68
Avance remboursable Ademe	EUR	Taux fixe			997	467	467
BPI - AAP 1ère Usine	EUR	Taux fixe			590	590	590
Avance remboursable BPI Ass Prospection	EUR	Taux fixe			130	130	130
Total avances remboursables					3 377	1 187	1 255
Compte-courant associé - P. Haffner	EUR				1	1	1
Compte-courant associé - M. Haffner	EUR				4	4	4
Comptes courants associés					5	5	5
Dette de loyers	EUR	Taux fixe				146	266
Total					8 382	2 787	3 353

20 Instruments financiers et gestion des risques

20.1 Gestion des risques

La société est exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit et au risque de liquidité. Le risque de change n'est pas significatif.

20.1.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société est limité dans la mesure où ses principaux emprunts sont à taux fixe. La société n'a recours à aucun instrument financier dérivé pour couvrir son risque de taux d'intérêt.

20.1.2 Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour la société dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société sont détenus auprès de contreparties bancaires et d'institutions financières de premier rang.

La société considère que sa trésorerie et équivalents de trésorerie présentent un risque très faible de risque de crédit au vu des notations de crédit externes de leurs contreparties.

Créances clients et actifs sur contrats

Le risque de crédit lié aux créances détenues sur les clients est jugé maîtrisé. Les dépréciations comptabilisées concernent des créances avec une antériorité significative et pour lesquelles à la date d'arrêté des comptes consolidés établis selon les normes françaises la Direction considère le risque de non-recouvrement comme élevé.

20.1.3 Risques de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposée la société lorsqu'elle éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif de la société pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la Société (cf. note 2.4 de la présente Annexe aux états financiers établis selon les normes comptables françaises).

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers à la date de clôture s'analysent comme suit. Les montants, exprimés en données brutes et non actualisées, comprennent les paiements d'intérêts contractuels.

En k€	Valeur comptable	Total	Flux financiers contractuels		
			Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts et dettes financières	8 377	2 636	1 219	1 218	200
Dettes de loyer		146	95	50	
Dettes fournisseurs		-			
Autres passifs financiers		-			
Total passifs financiers	8 377	2 782	1 314	1 268	200

21 Transactions avec les parties liées

	En k€	30/09/2025	31/03/2025
Transactions avec la Société R-Hynoca			
Chiffre d'affaires		-	-
Créances client (TTC)		-	-
Actifs sur contrat		-	-
Dette	30	33	
Indemnité transactionnelle	1 850	2 850	
Transactions avec la Société Kouros et ses filiales			
Redevances de licences			
Chiffre d'affaires			
Créances client (TTC)	1 840	1 840	
Passifs sur contrat	2 594	2 594	
Charges financières			
Transcation avec la SCI Darian, détenue par Philippe Haffner et ses enfants			
Loyer SCI Darian	38	75	
Location SCI Darian - Dette IFRS 16			728

La ligne « Location SCI Darian » passe de 75 k€ au 31 mars 2025 à 38 k€ au 30 septembre 2025. Cette augmentation est due à la prise en compte hautement probable de la prolongation de 9 ans du bail commercial correspondant dans le cadre du retraitement de ce contrat de location.

22 Engagements hors bilan

	En k€	30/09/2025	31/03/2025
Garanties données :			
BNP Paribas Vitry	2 400	2 627	
Société Générale	1 952	1 952	
Caisse d'Epargne	-	148	
	448	528	
Garanties reçues :			
Garantie reçue de l'Etat (prêt période COVID)		-	81